



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 9 mai à 14 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Robert Sauvé, à laquelle sont présents les membres suivants :

M. Yvan Cardinal, maire de la ville de Pincourt,
M. Jean Lalonde, maire de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur,
M. Claude Pilon, maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac,
Mme Marie-Claude Nichols, mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot,
M. Marc-André Léger, maire de la ville de L'Île-Cadieux,
M. Réal Boisvert, maire de la municipalité des Coteaux,
Mme Gaëtane Legault, maire de la municipalité de Saint-Zotique.

Sont également présents messieurs le directeur général et secrétaire-trésorier, Guy-Lin Beaudoin, et le directeur général adjoint, Raymond Malo, ainsi que mesdames la directrice du greffe et du contentieux, Valérie Tremblay, la directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Annie Lévesque, la directrice des opérations, Nadine Ethier et Liliane Arnold, directrice des ressources humaines et des communications par intérim.

Est absent monsieur Guy Pilon, maire de la ville de Vaudreuil-Dorion.

BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le préfet souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres du comité administratif et constate qu'il y a quorum. Il profite de l'occasion pour accueillir madame Liliane Arnold, directrice des ressources humaines et des communications en remplacement de madame Mylène Blais.

CA 12-05-09-01

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par madame **Gaëtane Legault** et résolu **d'ouvrir** la séance à 14 h 10.

Proposition adoptée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA 12-05-09-02

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par madame **Gaëtane Legault** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

2. PROCÈS-VERBAUX

2.1. SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Monsieur le directeur général fait un bref suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

2.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2012 : ADOPTION

CA 12-05-09-03

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2012 tel que présenté.

Proposition adoptée.



No de résolution
ou annotation

3. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

Aucun sujet traité.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

4.1.1. APPROBATION DES LISTES DES COMPTES PAYÉS, À PAYER ET DES DÉPÔTS DIRECTS

CA 12-05-09-04

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **d'adopter** la liste MRC 12-05-09.

Proposition adoptée.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 12-05-09, le tout en fonction du budget adopté ».



Guy-Lin Beaudoin

4.1.2. ACHATS

Aucun sujet traité.

4.1.3. APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS

4.1.3.1. OVATIONS VAUDREUIL-SOULANGES : DEMANDE DE COMMANDITE

Le directeur général mentionne que, bien que le projet réponde aux critères admissibles, les sommes ne sont pas prévues au budget. Il est donc recommandé de ne pas accorder de commandite.

4.1.3.2. COMQUAT : DEMANDE DE SUBVENTION

Le directeur général mentionne que, bien que le projet réponde aux critères admissibles, les sommes ne sont pas prévues au budget. Il est donc recommandé de ne pas accorder de subvention.

4.1.3.3. LES AMIS DU PINCEAU : DEMANDE DE SUBVENTION

CA 12-05-09-05

Il est proposé par monsieur **Marc-André Léger**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **de contribuer** à la demande de subvention de l'organisme *Les amis du pinceau* pour un montant de trois-cent-cinquante dollars (350 \$) à même le poste budgétaire 02 70100 970.

Proposition adoptée.

4.2. GREFFE ET LÉGISLATION

4.2.1. RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ, CONCORDANCE AU PMAD ET MODIFICATIONS AU PMAD : MANDAT POUR L'OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) le 12 mars 2012;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges est en période de révision du schéma d'aménagement révisé (SAR);



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT QUE la MRC doit déterminer le contenu de la révision du SAR et réaliser un plan de travail;

CONSIDÉRANT le projet de pôle institutionnel régional;

CONSIDÉRANT QUE le projet de pôle institutionnel régional implique une demande de modification au PMAD;

CONSIDÉRANT QUE la MRC doit établir un plan de travail et un échéancier intégrant l'ensemble des travaux à réaliser pour la concordance du SAR au PMAD, pour la demande de modification au PMAD et la révision du SAR;

CONSIDÉRANT QUE des devis et des travaux préliminaires doivent être réalisés pour mener à terme ces importants projets;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 61003 419;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-05-09-06

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu de **mandater** monsieur le directeur général pour négocier tous les contrats, mandats ou ententes nécessaires à la révision du schéma d'aménagement révisé, à la concordance au PMAD et aux demandes de modifications au PMAD et **d'autoriser** monsieur le directeur général à signer tous les engagements, ententes ou contrats de moins de vingt-cinq-mille dollars (25 000 \$).

Proposition adoptée.

4.2.2. EXTRANET À LA CMR : POSTE BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT l'acceptation au conseil d'avril du projet d'extranet à la cour municipale régionale (CMR) pour donner accès aux règlements applicables à la CMR par les principaux intervenants;

CONSIDÉRANT QUE des dépenses devront être engagées pour le développement de l'outil et pour la main d'œuvre;

CONSIDÉRANT QU'aucune somme n'avait été prévue au budget;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-05-09-07

Il est proposé par madame **Gaëtane Legault**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **d'autoriser** les sommes nécessaires à la mise en place de cet outil à la cour municipale régionale (CMR);

que ces sommes **soient** prises à même les frais de la CMR pour un montant maximum de six-mille dollars (6 000 \$).

Proposition adoptée.

4.3. BÂTIMENT

4.3.1. STATIONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Monsieur Claude Pilon souligne que l'aménagement paysager et le stationnement au siège social ont besoin d'être mieux aménagés. Madame la directrice des opérations fait un bref retour sur l'état d'avancement des travaux. Elle rappelle qu'il avait été convenu au budget de concentrer les sommes sur la restauration des fenêtres et le réaménagement des locaux.



5. COMMUNICATIONS

Aucun sujet traité.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1. **TECHNICIEN EN GESTION DOCUMENTAIRE : EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT les besoins du service;

CONSIDÉRANT la création du poste de technicien en gestion documentaire;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste en mars 2012;

CONSIDÉRANT l'expérience et la formation de la candidate dans le domaine de la gestion documentaire et dans le milieu municipal;

CONSIDÉRANT les références qui ont été recueillies;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :

- 02 12 000 141 pour 50%;
- 02 13 000 141 pour 50%.

POUR CES MOTIFS,

CA 12-05-09-08

Il est proposé par madame **Marie-Claude Nichols**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'embaucher** madame Renée Dumais à titre de technicienne en gestion documentaire pour une durée indéterminée, à temps plein, 35 heures par semaine, selon la classe 5, échelon 6 de la convention collective à compter du 18 avril 2012.

Proposition adoptée.

7. SÉCURITÉ

7.1. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Monsieur le président du comité de la sécurité publique rappelle que le 31 mai prochain se tiendra le premier Forum régional sur la sécurité publique.

7.2. **SÉCURITÉ INCENDIE**

Aucun sujet traité.

7.3. **SÉCURITÉ CIVILE**

Aucun sujet traité.

8. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

9. ENVIRONNEMENT

9.1. **COURS D'EAU**

Aucun sujet traité.



9.2. MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet traité.

9.3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

10.1.1. AVIS DE CONFORMITÉ

10.1.1.1. MUNICIPALITÉ DES CÈDRES : RÈGLEMENTS NUMÉROS 305-16-2008 ET 345-2012

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) des Règlements numéros 305-16-2008 et 345-2012 de la municipalité des Cèdres indiquant leur conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CE MOTIF,

CA 12-05-09-09

Il est proposé par madame **Gaëtane Legault**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé des Règlements numéros 305-16-2008 et 345-2012 de la municipalité des Cèdres.

Proposition adoptée.

10.1.1.2. MUNICIPALITÉ DES COTEAUX : RÈGLEMENT NUMÉRO 164

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 164 de la municipalité des Coteaux indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CE MOTIF,

CA 12-05-09-10

Il est proposé par madame **Gaëtane Legault**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 164 de la municipalité des Coteaux.

Proposition adoptée.

10.1.1.3. MUNICIPALITÉ DE POINTE-FORTUNE : RÈGLEMENT NUMÉRO 318-2012

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 318-2012 de la municipalité de Pointe-Fortune indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CE MOTIF,

CA 12-05-09-11

Il est proposé par madame **Gaëtane Legault**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 318-2012 de la municipalité de Pointe-Fortune.

Proposition adoptée.



11. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

11.1. CONSULTATION SUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN : RETOUR

Monsieur le directeur général dépose une correspondance de la *Fédération canadienne de l'entreprise indépendante* (FCEI) concernant la consultation sur le financement du transport en commun. Il souligne qu'une réponse a été envoyée par le préfet avec une copie du mémoire de la MRC afin de rétablir les informations contenues dans cette correspondance fausse.

Monsieur le préfet rappelle que la MRC a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation sur le financement du transport en commun le 30 avril dernier. Les principaux points touchés étaient :

1. revoir la gouvernance;
2. planifier;
3. prioriser;
4. financer.

12. PLAN INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT (PIDA)

12.1. VISION : PRÉSENTATION DU PROJET DE VISION ET DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Monsieur le directeur général adjoint présente le projet de vision et les objectifs stratégiques.

12.2. CONSULTATION PUBLIQUE : PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Madame Alexandra Beaudry, conseillère en communication, présente l'approche de communication, volet stratégie, pour la promotion du Plan intégré de développement et d'aménagement (PMAD) « Vision 2032 ».

13. DÉVELOPPEMENT

13.1. PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun sujet traité.

13.2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Aucun sujet traité.

14. CULTURE

Aucun sujet traité.

15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1. PREMIER CONSENSUS QUÉBÉCOIS ET CANADIEN DE LUTTE À LA CONTREBANDE : DEMANDE D'APPUI

Monsieur le directeur général dépose une correspondance de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) concernant le premier consensus québécois et canadien de lutte à la contrebande.



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

16. RAPPORT DES ÉLUS

Madame Gaétane Legault remercie la MRC pour la présence du préfet suppléant lors de la conférence de presse sur les appareils d'entraînement extérieurs dans la municipalité de Saint-Zotique.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Monsieur Crevier souligne que les Caisses Populaires vont accorder une subvention de deux-cent-mille dollars (200 000 \$) à la MRC dans le cadre de l'implantation des écocentres dans Vaudreuil-Soulanges. Il demande si d'autres institutions ou organismes ont été approchés. Monsieur le directeur général précise que ce dossier est en processus de discussion.

Monsieur Crevier souligne également que la MRC est de plus en plus connue des citoyens, mais qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire.

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CA 12-05-09-12

Il est proposé par madame **Gaétane Legault**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu **que la séance soit levée à 15 h 25.**

Proposition adoptée.

ROBERT SAUVÉ
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général
et secrétaire-trésorier